

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les maisons médicales représentent un risque pour les patients et les médecins généralistes en formation

23 janvier 2018

Les patients qui sont inscrits dans une maison médicale ne peuvent pas compter sur la continuité des soins requise, c'est ce qu'il ressort de l'audit commandé par la Ministre De Block auprès de KPMG. Et les médecins généralistes en formation (MGF) qui y travaillent sont exposés à trop peu de pathologies pour se forger une expérience pratique suffisante.

La communication relative à l'audit sur les 'maisons médicales' relayée par quelques journaux est unilatéralement positive. Les dysfonctionnements mis en exergue par KPMG passent à la trappe. L'audit est en effet tout sauf favorable pour les maisons médicales. Les médecins généralistes qui travaillent à temps plein en maison médicale ne comptent en moyenne que 673 patients : **une charge de travail aussi faible est dangereuse pour les patients**. Ces médecins généralistes sont trop peu en contact avec différentes pathologies pour se forger l'expérience pratique pourtant essentielle pour dispenser des soins de qualité à leurs patients.

La charge de travail trop faible observée dans les maisons médicales (MM) fait réfléchir quant à la **qualité de la formation** dont les **MGF qui y sont formés** peuvent bénéficier. L'ABSyM est très préoccupée par les risques qu'encourent les patients inscrits dans une maison médicale. À cela s'ajoute que, tenant compte de cette faible charge de travail, 16.716 médecins généralistes ETP seraient nécessaires, soit presque deux fois plus qu'actuellement. Même en 20 ans, il serait impensable de former autant de médecins généralistes en plus !

L'ABSyM constate également avec beaucoup d'inquiétude que les médecins généralistes actifs en MM prennent sciemment des libertés avec l'obligation déontologique consistant à participer aux **services de garde**. Un médecin généraliste sur trois (35%) n'y participe même pas du tout. Conclusion : les patients inscrits en maison médicale bénéficient d'une continuité des soins de bien moindre qualité. En outre, l'audit laisse apparaître un problème de **surfinancement** des maisons médicales. Ainsi, le coût total par patient atteint 396 euros dans les MM, alors que ces dernières perçoivent une somme totale de 455 euros par patient, grâce à diverses sources de financement. La Ministre De Block fait elle-même remarquer « que ce recours à diverses sources de financement ne privilégie pas la transparence ». La mise à disposition gratuite de locaux n'est pas évoquée par KPMG car elle ne se retrouve pas dans les livres comptables. Il est regrettable de constater que certains médias ne mentionnent nulle part les points faibles des maisons médicales.

L'ABSyM encourage vivement la collaboration avec bon nombre de jeunes médecins généralistes affiliés, entourés de confrères ainsi que de prestataires issus d'autres disciplines, dans la mesure du possible, mais certainement pas selon le modèle prôné par les maisons médicales. La manière de

travailler actuellement pratiquée par les maisons médicales, à l’instar de leur financement, sont des exemples flagrants de **concurrence déloyale** vis-à-vis des médecins généralistes qui soignent les autres 97% de la population belge.

Dr Marc Moens
Président ABSyM